



ÉGLISE DU FAOU

- ▣ **Typologie** : édifices religieux et leurs abords
- ▣ **Nom** : église et ses abords, quai et arbres
- ▣ **Commune concernée** :
Le Faou
- ▣ **Acte et date de classement** :
arrêté du 9 juillet 1927
- ▣ **Critère de classement** :
historique
- ▣ **Surface** : 0,17 ha
- ▣ **Statut de propriété** :
communal
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site** :
 - monument historique inscrit : église du Faou
 - site Natura 2000 (Directive habitats)
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s)** : ZPPAU du Faou

▼ *Des arbres accompagnaient déjà les façades nord et ouest de l'église.*



▲ *La façade ouest est accompagnée de parterres fleuris.*

Description

Le site classé est blotti le long de la ria du Faou, entre la rive et une petite rue qui fait le lien entre le nord et le sud du bourg. Les façades orientées vers le village sont seulement agrémentées de parterres fleuris et de quelques arbustes. Les façades nord

et ouest, tournées vers la grève et vers la rivière du Faou, sont soulignées d'un chemin en grave et de plantations d'érables en alignement. Ces dernières assurent la transition entre l'espace minéral du bourg et l'espace naturel de la ria.



n°7



▲ Les arbres de haut jet accentuent la verticalité du clocher.

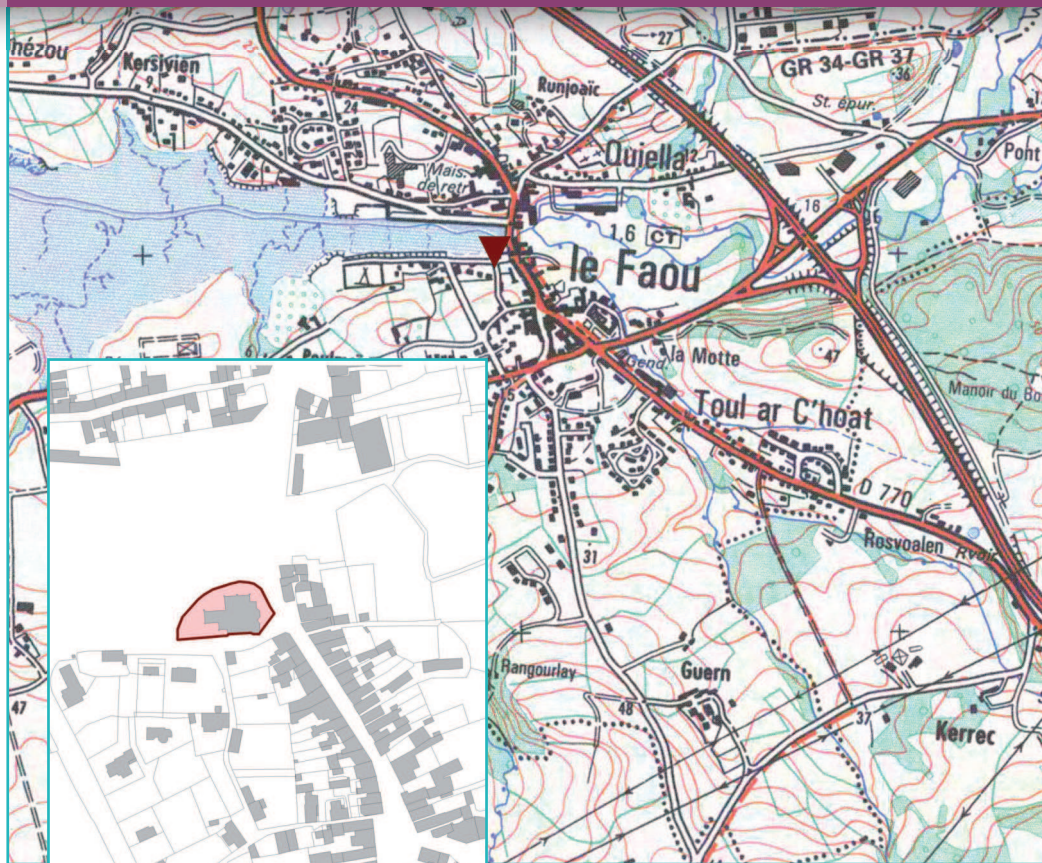
Les sols entourant les arbres de l'alignement sont constitués d'engazonnement ou de grave. Les érables longent le pourtour de l'église et soulignent le mur de soutènement des quais. Depuis la rive opposée, on perçoit ainsi un bouquet d'arbres percé par le clocher ajouré de l'église. La masse végétale est telle que seule la vue du clocher permet de deviner la présence de l'église.

Diagnostic

L'accompagnement végétal de l'église est soigné mais les massifs fleuris sont peu en harmonie avec l'identité locale. Des plantes plus discrètes seraient davantage adaptées au contexte de petite ville de bord de rivière.

L'alignement d'érables est de belle qualité et crée un lien original avec la ria. Il conviendrait de généraliser l'enherbement au pied de tous les arbres de l'alignement afin de souligner la limite avec l'espace dédié au cheminement.

► Le clocher de l'église jaillit d'un bouquet d'érables.



Enjeux - Orientations

- ▣ Modifier les aménagements paysagers le long de la rue en privilégiant l'utilisation d'essences végétales indigènes.
- ▣ Généraliser l'enherbement autour des érables.
- ▣ Maintenir le site dans un bon état de conservation.

